



**APPEL A PROJETS
FICHE D'INFORMATION**

Appel à projets

POUR LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EN MAURITANIE, MAROC, TUNISIE ET JORDANIE

Le dossier de cet appel à projets est composé de cette fiche d'information et du formulaire de candidature accessible sur le site du projet Samim : www.samim.tn

Les documents demandés seront joints directement via le formulaire en ligne.

Date de clôture de l'appel à projets : 20/02/2023 à 23 : 59 (GMT)

Table des matières

1. Contexte général	2
i. Le projet Samim	2
ii. Les partenaires de mises en œuvre	2
2. Appel à projets.....	4
3. Caractéristiques des projets	5
i. Villes et communautés durables & consommation et production responsables (ODD 11 & ODD12).....	5
ii. Impact socio-économique.....	5
iii. Lutte contre l'isolement et l'inégalité géographique.....	6
iv. Innovation urbaine.....	6
v. Genre et inclusion.....	6
vi. Faisabilité	7
vii. Durabilité des projets.....	7
viii. Zones d'intervention	8
4. Prérequis indispensables pour postuler	8
i. Profil de l'OSC	8
ii. Idée de projet	8
iii. Grille de notation selon les prérequis mentionnés ci-dessus.....	9
5. Programme d'accompagnement.....	9
6. Modalités de financement.....	10
7. Calendrier des temps forts de l'AAP	11
8. Procédure et liste de documents à soumettre.....	11

1. Contexte général

i. Le projet Samim

Le projet Samim est un projet méditerranéen de soutien et renforcement de capacité des organisations issues de la société civile (OSC), financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et mis en œuvre par le Lab'ess en partenariat avec PULSE et 4 Structures d'Accompagnement (SA) dont Ecodev en Mauritanie, Bidaya au Maroc, TCSE en Tunisie et JYIF en Jordanie.

C'est dans la philosophie d'une nécessité d'accompagner la société civile et la jeunesse des États de la rive sud de la Méditerranée, initiée par le Forum des Mondes Méditerranéens en février 2022, qu'est né le projet *Samim, pour un avenir durable*. Il constitue la continuité d'une première phase pilote, *Salam, Imaginer et construire la Méditerranée de demain*, soutenue par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE), menée en 2021 et 2022 et qui a permis d'établir les fondations du projet Samim.

Le projet entend accompagner et financer des initiatives portées par des jeunes actrices et acteurs du changement.

Les initiatives devront répondre aux différents défis que les villes doivent relever pour être plus accessibles, vivantes, vivables et résilientes face aux changements climatiques. En ce sens, Samim prévoit de valoriser les innovations durables et locales de la société civile pour répondre au mieux à ces problématiques.

En parallèle, le projet se construit comme un dispositif inclusif de réponse aux besoins de la jeunesse et des femmes dans les 4 villes. Le processus de sélection des appels à projets sera donc fortement attentif aux projets inclusifs portés par et pour les femmes et les jeunes.

Site internet : www.samim.tn

Page : [Samim | Facebook](#)

ii. Les partenaires de mises en œuvre

Le Lab'ess, laboratoire de l'économie social et solidaire

Fondé en 2012 dans le sillage de la révolution du jasmin, le Lab'ess est une association tunisienne, acteur du secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Il s'est donné pour missions de sensibiliser, accompagner et financer celles et ceux qui entreprennent en faveur de l'intérêt général, missions auxquelles s'est ajoutée une dimension de plaidoyer en 2020 avec la co-crédation du collectif #tounessolidaire.

Présent à Tunis, au sein de son espace de travail collaboratif, dans les gouvernorats et également dans les pays de la région MENA, le Lab'ess a su évoluer et s'adapter à son contexte pour agir toujours plus efficacement auprès des actrices et acteurs du changement et démultiplier son impact.

Le Lab'ess coordonne le projet et l'animation d'actrices et d'acteurs du changement composé de structures d'accompagnement (SA) et d'OSC porteuses de projet pour des villes et communautés durables.

Le présent appel est porté par quatre SA dans les quatre pays d'intervention de Samim :

En Mauritanie : Ecodev - L'Ecole de Développement local

Ecodev est une ONG Mauritanienne experte dans la gestion de projets de développement en partenariat avec les collectivités locales et la société civile. Ses thématiques d'intervention incluent le soutien aux dynamiques jeunes et entrepreneuriat en milieu urbain, la promotion des énergies renouvelables et la préservation de l'environnement.

Au Maroc : Bidaya

Bidaya promeut et accompagne les actrices et acteurs du changement social et environnemental au Maroc et œuvre pour une société plus inclusive. Spécialiste des startups en amorçage et de l'innovation sociale, environnementale et technologique, Bidaya accompagne les entrepreneur.e.s dans l'élaboration et le développement de leurs projets à fort impact.

En Tunisie : TCSE - Tunisian Center for Social Entrepreneurship

Le TCSE a été créé depuis 2012 avec la vision de faire de l'entrepreneuriat social un pilier de l'économie Tunisienne, en offrant des solutions durables et innovantes aux problématiques économiques et sociales que connaît la société tunisienne.

En Jordanie : JYIF - Jordan Youth Innovation Forum

JYIF est une ONG jordanienne fondée en 2007. Elle travaille sur l'autonomisation des jeunes pour accroître leur participation active dans le processus de développement afin de construire une communauté de jeunes entrepreneurs capables et inspirés.

2. Appel à projets

Ce présent appel à projets (AAP) sera porté localement par les 4 structures d'accompagnement (SA) dans les 4 pays d'intervention.

L'AAP consiste à accompagner et financer des OSC portées par des jeunes actrices et acteurs du changement dans la mise en œuvre de projets innovants pour répondre aux enjeux des villes (voir ci-dessous section 3. *Caractéristiques des projets*)

Au cours de cet AAP, des sessions d'information, en présentiel et en ligne, seront organisées par chaque SA dans chacun des 4 pays afin de présenter le projet Samim, les critères de sélection et répondre aux questions.

A la clôture de cet AAP, les OSC présélectionnées seront invitées à un Bootcamp en présentiel organisé par chaque SA. Les OSC participantes au Bootcamp seront accompagnées dans le montage et la planification de leur projet par le biais d'ateliers de co-construction et de réflexion collective.

Le Bootcamp aura pour objectif de challenger les porteur.e.s de projets par rapport à la problématique en question et de les d'aider à mieux structurer leur idée avant le pitch devant le comité de financement.

Les OSC présélectionnées bénéficieront de deux sessions individuelles d'accompagnement en préparation de leur note de projet détaillée et du passage devant le comité de financement. Ces sessions auront vocation à les aider à affiner les propositions et les entraîner à présenter leur projet.

Une attention particulière sera accordée aux candidatures portées par les jeunes et les femmes.

Au final, 5 à 6 projets, par pays, portés par des OSC locales seront accompagnés et financés.

Il est important de souligner que **deux types de projets** pourront être soutenus dans le cadre du projet Samim :

- ▶ Les projets de développement dits « classiques » et d'intérêt général fonctionnant exclusivement avec l'octroi de subvention. Ils ont vocation à répondre à une problématique locale sur les sous-thématiques de la ville durable sans générer des revenus directement pour l'association qui les porte.
Exemples de projets dits « classiques » : Création d'un parcours de vélo pour inviter les gens à la découverte d'un patrimoine historique et culturel et promouvoir l'éco-tourisme urbain ou sensibilisation et formation des habitants au tri sélectif en partenariat avec les autorités locales pour améliorer la gestion et le traitement des déchets.
- ▶ Les projets ayant un modèle économique dans une perspective d'activité génératrice de revenus (AGR) pour l'association les portant. Ils ont vocation à autonomiser le dispositif des subventions des associations et pérenniser la structure en travaillant sur le développement économique du projet.

Exemples de projets d'AGR : Un marché communautaire où les femmes de quartiers peuvent exposer leurs produits de création à contrepartie d'un abonnement à prix réduit ou création d'un projet d'agriculture urbaine au sein du quartier et qui offre des ateliers de jardinage gratuitement aux habitants et qui vend ses fruits et légumes au marché local.

Samim pourra venir appuyer et soutenir des initiatives existantes tout comme de nouvelles idées de projet.

3. Caractéristiques des projets

i. Villes et communautés durables & consommation et production responsables (ODD 11 & ODD12)

Il est important de préciser que le projet Samim a décidé de focaliser son intervention autour de la thématique des villes durables parce qu'elle répond à plusieurs enjeux et problématiques incontournables. Les villes durables représentent également un sujet commun pouvant permettre des synergies intéressantes entre les jeunes porteurs de projets et les territoires d'intervention. Seront touchés à travers cela les sous-thèmes des ODD 11 et 12 suivants :

- ▶ Gestion des déchets
- ▶ Economie circulaire
- ▶ Mobilité durable
- ▶ Consommation responsable
- ▶ Eco-urbanisme
- ▶ Agriculture urbaine au sens large
- ▶ Alimentation durable
- ▶ Tourisme durable
- ▶ Habitat et transition énergétique
- ▶ Innovations sociales et citoyennes

À titre d'exemple, les projets sélectionnés pourront contribuer à l'action climatique, aux villes et communautés durables, à la vie sur terre, à l'eau potable et à l'assainissement, ou d'autres thématiques liées toujours à la durabilité des milieux urbains.

Ainsi, tous les projets soutenus dans le cadre de Samim auront un impact social et/ou environnemental sur leurs écosystèmes urbains, particulièrement sur les quartiers d'intervention.

ii. Impact socio-économique

Le projet Samim veut accompagner des projets qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie au sein des quartiers d'intervention.

En effet, les projets accompagnés doivent s'inscrire en harmonie avec les dynamiques socio-économiques actuelles des quartiers, créer une nouvelle dynamique autour des villes

durables, appuyer les initiatives déjà existantes et éviter notamment d'avoir des répercussions imprévisibles sur le vécu des habitants.

iii. Lutte contre l'isolement et l'inégalité géographique

Tunis, Casablanca, Nouakchott et Amman constituent les plus grandes villes des 4 pays d'intervention du projet Samim. Elles font face à des défis majeurs tels que la densité croissante de la population et l'urbanisation rapide et non planifiée qui se traduit par un nombre élevé de personnes vivant dans des habitations informelles. Ces inégalités géographiques se traduisent aussi par un manque et une inadéquation des services, d'infrastructures et d'équipements collectifs et un manque d'accessibilité aux divers services de la ville plus étendue.

Les zones géographiques caractérisées par cette ségrégation territoriale seront prioritaires dans le processus de sélection des projets financés et accompagnés par Samim.

De plus, les projets mis en œuvre dans le cadre de Samim devront se penser en adéquation avec la culture urbaine et le respect de la diversité sociale comme partie intégrante de la lutte contre l'isolement et la ségrégation territoriale.

iv. Innovation urbaine

L'innovation urbaine est un marqueur important du projet Samim. A travers ce terme, Samim vise la conception de réponses innovantes et créatives adaptées aux problématiques sociales et/ou environnementales auxquelles font face les villes d'intervention aujourd'hui. Ainsi, la caractérisation de l'innovation pourrait couvrir tout projet apportant une réponse à un besoin mal satisfait, une solution distincte de ce qui existe sur le territoire ou la transposition d'une solution existante ailleurs mais bien adaptée au territoire en question.

v. Genre et inclusion

Le genre est un concept social relatif aux différences construites par la société entre les femmes et les hommes, leur manière d'interagir et les fonctions de chacun. Il renvoie aux attributs sociaux, économiques, culturels et politiques qui sont associés au fait d'être une femme ou un homme. Lorsque la société normalise ces différences, on aboutit à l'inégalité entre les femmes et les hommes.

L'intégration du genre et inclusion sociale est à prendre en considération dans ce projet, afin de pallier aux barrières auxquelles les populations vulnérables font face et pour favoriser des changements positifs dans les attitudes, les comportements et les pratiques au sein de la société. Ainsi, le projet Samim vise à contribuer à lever les contraintes d'accès des femmes aux ressources et à la prise de décision, à travers la prise en compte de leurs besoins spécifiques au sein de la ville.

Les projets mis en œuvre dans le cadre de Samim doivent être sensibles et/ou transformatifs, en répondant aux différents besoins des femmes et des hommes mais aussi aux réalités dues à d'autres facteurs sociaux tels que l'appartenance ethnique, le statut socio-économique ou les personnes en situation de handicap.

vi. Faisabilité

Les projets d'utilité sociales et environnementales seront évalués sur leur faisabilité, et devront être réalisables dans un délai ne dépassant pas les 12 mois à compter de la signature des conventions de financement. De même, la faisabilité juridique et technique des projets sera prise en compte tout au long de l'évaluation des candidatures afin de s'assurer de la bonne réalisation des projets et de leur pérennité.

vii. Durabilité des projets

Les projets dans leur ensemble devront démontrer d'une stratégie de durabilité mobilisant les ressources humaines, financières et partenaires adéquats pour pérenniser l'action en harmonie avec les principes et valeurs de l'association.

Les projets et initiatives existantes sont éligibles et invitées à candidater au présent appel à projets. Ces projets seront évalués sur les perspectives de changement d'échelle de l'action existante grâce à l'accompagnement de Samim et des stratégies en place pour pérenniser l'action.

Les solutions existantes déployées par l'OSC ayant prouvé leur efficacité sur un territoire donné avec un potentiel de se voir répliquer dans un nouveau territoire urbain sont éligibles. Cette réplique devra se penser en adéquation au contexte et en partenariat avec les actrices et acteurs locaux.

Les projets ayant vocation à développer ou renforcer une activité génératrice de revenus (AGR) permettant à l'OSC de dégager un revenu pour servir la mission de l'association seront évalués sur leur modèles économiques et projections en termes de rentabilité. Il est important que l'AGR s'inscrive dans l'ADN et la mission de l'association afin d'optimiser son savoir-faire et servir sa communauté. Une AGR devra donc avoir un impact social et solidaire à minima aussi important que la dimension de rentabilité.

Le projet Samim souhaite accompagner les OSC à la recherche de la pérennité économique (un modèle financier viable qui vise l'autonomie à court ou moyen terme) de leurs activités.

Ne seront pas retenus :

- ▶ Des projets à titre individuel et/ou des opérations de prestige
- ▶ Des opérations de communication
- ▶ Des projets à caractère religieux et/ou politique
- ▶ Des actions humanitaires et/ou d'urgence
- ▶ Des projets gourmands en ressources naturelles
- ▶ Des projets de construction lourde

- ▶ Des projets qui nécessitent des études de faisabilité techniques de grande échelle

viii. Zones d'intervention

Les projets soumis doivent se situer dans l'une des villes suivantes :

- ▶ **Nouakchott en Mauritanie**
- ▶ **Casablanca au Maroc**
- ▶ **Grand-Tunis en Tunisie**
- ▶ **Amman en Jordanie**

Les zones géographiques d'intervention plus précises devront être définie en lien avec le principe de lutte contre l'isolement et l'inégalité géographique présenté plus haut.

Les projets multi-pays ne seront pas éligibles.

4. Prérequis indispensables pour postuler

i. Profil de l'OSC

- ▶ Être une OSC : association, ONG de droit local ou tout autre forme d'organisation à but non lucratif
- ▶ Minimum 2 ans d'existence juridique de l'association
- ▶ La moyenne des budgets annuels (réels ou prévisionnel) des 2 ou 3 dernières années est supérieure / équivalente au montant de la demande de subvention
- ▶ L'OSC a mené au minimum 3 initiatives ou actions en réponse à des problématiques similaires au cours des 5 dernières années d'activités
- ▶ Connaissance d'au moins deux des trois langues du projet (anglais, français et arabe)
- ▶ L'OSC bénéficie de ressources humaines permanentes (salarisées) capable de gérer des projets
- ▶ L'OSC est implantée dans la ville d'intervention du projet
- ▶ L'OSC est en grande majorité géré par une équipe de jeunes et de femmes

ii. Idée de projet

- ▶ Durée de mise en œuvre de projet ne dépassant pas les 12 mois (impératif)
- ▶ Les projets visant à faire évoluer ou changer d'échelle des initiatives existantes seront également considérées. Toutefois, l'OSC devra démontrer la stratégie de durabilité de ladite initiative.

iii. Grille de notation selon les prérequis mentionnés ci-dessus

La grille ci-dessous sera utilisée pour l'évaluation des idées de projets transmises dans le présent appel à projets. Une seconde grille plus détaillée sera transmise aux OSC présélectionnées pour l'étude des dossiers de candidatures complets. Il est important de noter que deux grilles d'évaluation seront utilisées afin de distinguer l'évaluation des projets dits « classiques » des projets types AGR.

Profil de l'OSC	
Capacités organisationnelles et financière de l'OSC (Voir 4.1 Profil de l'OSC)	15
Profil de l'équipe porteuse du projet (Une attention particulière sera accordée aux OSC portées par des jeunes et des femmes) (Voir 4.1 Profil de l'OSC)	15
Expérience de la structure dans des activités similaires à celles du présent appel (Voir 3. Caractéristiques des projets)	10
Idée du projet	
Connaissance des enjeux et problématiques de la ville / zone de mise en œuvre du projet (Voir 3. Caractéristiques des projets)	20
Faisabilité juridique et technique de l'idée de projet, son adaptation au contexte local du pays (Voir 3. Caractéristiques des projets)	10
Durabilité de l'idée de projet, son impact environnemental et social et sa sensibilité au genre (Voir 3. Caractéristiques des projets)	10
Degré d'innovation et de complémentarité par rapport aux solutions existantes localement (Voir 3. Caractéristiques des projets)	10
Le projet renforce le développement économique local (Voir 3. Caractéristiques des projets)	10
TOTAL	100

5. Programme d'accompagnement

Le programme d'accompagnement a comme objectif d'assister et de renforcer les compétences des OSC dans la réalisation de leurs projets. Le programme d'accompagnement démarrera avec un appui dans le montage des projets au cours du Bootcamp. Les étapes et activités décrites ci-dessous démarreront après la signature des conventions de financement.

Le programme d'accompagnement comprend les éléments suivants :

► Diagnostic des besoins d'accompagnement :

Réaliser un diagnostic du stade d'avancement de chaque projet et identifier les besoins de renforcement de compétences des OSC et des potentiels manquements qui seront traités lors des sessions individuelles d'accompagnement selon les plans d'accompagnement élaborés et validés avec chaque OSC.

► **Formations collectives :**

En présentiel et/ou en ligne, des ateliers de formation permettront aux participant.e.s de monter en compétences et de développer leur projet. Ces ateliers seront un espace de dialogue et d'échange entre jeunes actrices et acteurs dans chaque ville d'intervention. Parmi les modules de bases proposés :

- Montage et gestion de projets
- Optimiser son modèle économique
- Communication
- Gestion de conflits
- Sensibilisation

Les résultats des diagnostics permettront de compléter cette liste de formation pour répondre aux besoins d'accompagnement récurrents.

► **Séances d'accompagnement individuelles :**

Des temps d'échange et de coaching individuels seront prévus durant toute la durée de mise en œuvre des projets selon les besoins identifiés lors du diagnostic. Chaque OSC bénéficiera d'une séance d'accompagnement par mois dont des sessions avec des mentors et des experts techniques. Les thématiques des séances d'accompagnement dépendront de la nature du projet mis en œuvre par l'OSC (projet de développement classique ou projet à perspective d'AGR). Par exemple, les projets à AGR pourraient être accompagnés sur le modèle économique, le plan de financement, le plan d'investissement, alors que les projets de développement plutôt sur le pilotage de projet et la mobilisation des partenaires, etc.

► **Valorisation digitale et événementielle :**

- Un fort accent sera mis sur la création et le dynamisme d'une communauté d'alumni du réseau Samim. Réseau qui sera animé avec du contenu partagé, des événements de réseautage, partage d'opportunités, etc.
- Réalisation de campagnes de valorisation (capsules vidéo) pour mettre en avant les projets. Ces capsules vidéo seront diffusées largement sur les réseaux sociaux du Lab'ess et des partenaires.
- Accès facilité aux rencontres organisées dans le cadre du projet Samim.
- Organisation d'événements thématiques locaux et d'événements de mise en réseau à l'échelle régionale.

6. Modalités de financement

- Le soutien financier de 30 000 EUR à 40 000 EUR, versé en monnaie locale aux OSC retenues pour la mise en œuvre de leur projet.
- Le déblocage de la subvention se fera en deux à trois tranches après le dépôt et l'examen des dossiers complets des demandes de subvention.
- La durée d'exécution du projet ne doit pas excéder 12 mois.

7. Calendrier des temps forts de l'AAP

Étapes	Périodes
Appel à projets	23/01 - 20/02/2023
Session d'information 1	30/01 – 05/02/2023
Session d'information 2	13 – 19/02/2023
Evaluation	Durant les 5 jours suivant la clôture de l'AAP
Annnonce des candidatures présélectionnées	5 à 10 jours après la clôture de l'AAP
Bootcamp (2-3 jours) (NB : la participation au Bootcamp est obligatoire) ¹	5 à 10 jours après l'annonce de présélection
Sessions individuelles pour les OSCs présélectionnées	Les dates seront convenues individuellement
Date limite de réception des dossiers complets	19/03/2023
Evaluation des dossiers complets	La semaine du 20/03/2023
Comités de financement	La semaine du 27/03/2023

8. Procédure et liste de documents à soumettre

Le formulaire de l'AAP devra être dûment rempli en ligne sur le site www.samim.tn avec les documents suivants à joindre au formulaire :

- ▶ Preuve d'enregistrement juridique de l'association
- ▶ Statuts juridiques de l'association
- ▶ Nom du Président/représentant légal et ses coordonnées complètes
- ▶ Preuve de conformité fiscale de l'association (dans le cas échéant)
- ▶ Dernier rapport narratif et financier
- ▶ CV des membres de l'équipe porteuse de projet
- ▶ Relevé d'identité bancaire (RIB) de l'association

Les demandes de clarifications sont à envoyer aux contacts suivants avant le 13/02/2023 :

En Mauritanie : mmbleyil@ecodev.mr

Au Maroc : youness.ajoutate@bidaya.io

En Tunisie : bilel.mansouri@tcse.network

Au Jordanie : a.hrout@jyif.org

¹ Les dates exactes seront communiquées dans le message d'annonce de présélection